



**Réfléchir sur quel service public notre ministère doit être le défenseur ?**

**Oui ! Mais pas en « forteresse assiégée » et en soliloquant tout seuls !**

Plusieurs organisations syndicales ont appelé les agents à participer les 21 et 22 novembre prochains aux assises nationales du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

**Pourtant, l'UNSA ITEFA a décidé de ne pas y prendre part, non parce que notre syndicat est en désaccord avec le principe de ces assises, mais avec leurs modalités « claironnées », notamment une mobilisation prématurée à l'égard des enjeux nationaux d'une réforme de l'Etat annoncée et des impacts induits sur nos structures ministérielles.**

*Ainsi, il a été décidé que seuls les agents et leurs organisations syndicales participeront à ce rassemblement.*

**Alors, comment analyser, avancer et progresser réellement sur des sujets comme l'avenir de nos métiers et de nos missions face aux incertitudes quant aux réformes à venir, non encore clairement définies par le nouveau gouvernement (décentralisation, système d'inspection du travail, rôle de l'État et des collectivités territoriales, évolution des directions d'administration centrale et des DIRECCTE/UT, discussions avec les partenaires sociaux...) ?**

Et comment prétendre réfléchir au service public que nous voulons, ses moyens, ses missions, en l'absence de tout représentant des usagers ? Ne sont-ils pas les premiers concernés par la qualité du service public qui leur est rendu, qui leur est même dû dans cette période de crise dure ?

Nous avons donc opté, dans ce cadre, de **favoriser pleinement le dialogue** : en fait accepter la concertation, la discussion ouverte à tous avant l'action potentielle et réfléchie sur d'éventuelles bases nouvelles, devant être soumises à discussion dans des délais brefs.

**Nous prônons l'ouverture et non le repli, le dialogue et non le monologue.**

La question posée est : quel service public voulons-nous... ?

**Pour l'UNSA ITEFA, la bonne question est : *quel service public doit être rendu aux usagers, avec quels moyens, dans un monde du travail en proie à de profondes mutations et injustices dans un contexte mondial et européen ?***



Nous estimons que ces assises « prématurées » ne vont pas dans le sens d'une réflexion plurielle et ouverte sur la société, **qui permettrait** en fin de compte **aux agents** et à leurs organisations syndicales **de mener des actions revendicatives plus efficaces en étant au cœur d'une mobilisation porteuse d'avenir pour le ministère, ses agents et ses usagers.**

Nos revendications sont toujours aussi claires et n'ont pas changé : le renforcement de nos missions, le maintien du lien « travail-emploi », la reconstruction d'un vrai dialogue social pour affirmer un ministère fort et durable, qui tient compte également de ses personnels avec leurs revendications liées aux statuts, aux salaires, aux parcours professionnels, dignes de ce nom.

***Ce sont ces exigences fortes que nous portons et que nous continuons à affirmer face aux responsables politiques, face aux réformes annoncées mais pas encore dévoilées.***

**« Ni accompagnement docile, ni contestation stérile », telle est notre volonté affirmée.**

**Car, fermeté et vigilance sont nos règles intangibles dans nos actions présentes et futures.**

*Paris, le 15 novembre 2012*

